

## Avis d'enquête publique

Une enquête publique relative à la demande d'autorisation de la commune de Saint Paul lès Dax de déclarer d'utilité publique la création des périmètres de protection ainsi que l'autorisation d'exploiter et de dériver les eaux souterraines du forage « Poustagnacq » situé sur le territoire de la commune de SAINT PAUL LES DAX se déroulera du 12 novembre au 26 novembre 2008 inclus.

Cette enquête est ouverte au titre du Livre II du Code de l'Environnement.

Les personnes intéressées peuvent consulter le dossier d'enquête à la mairie de SAINT PAUL LES DAX durant les heures habituelles d'ouverture.

Le public est informé qu'il peut inscrire, sur le registre prévu à cet effet, toutes les observations qu'il jugera utiles à la mairie de SAINT PAUL LES DAX, siège de l'enquête.

Ces observations peuvent également être transmises par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de SAINT PAUL LES DAX.

M. Cédric GRANGER a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Il recevra le public à la mairie de SAINT PAUL LES DAX aux jours et heures suivants :

- |                             |                  |
|-----------------------------|------------------|
| ⇒ mercredi 12 novembre 2008 | de 13h30 à 15h30 |
| ⇒ mercredi 19 novembre 2008 | de 13h30 à 15h30 |
| ⇒ mercredi 26 novembre 2008 | de 15h30 à 17H30 |

Une copie du rapport dans lequel le commissaire-enquêteur aura énoncé ses conclusions motivées sera déposée à la mairie de SAINT PAUL LES DAX et à la Préfecture des Landes (D.A.G.R. - A 2) pour y être tenue à la disposition du public.

Le Maire,  
Danielle MICHEL

